



HAL
open science

CGTU et PCF en Saône et Loire

Morgan Poggioli

► **To cite this version:**

Morgan Poggioli. CGTU et PCF en Saône et Loire. Les Cahiers d'ADIAMOS, 2003, Regards sur le communisme en Bourgogne au XXe siècle, 3, pp.19-32. halshs-01368761

HAL Id: halshs-01368761

<https://shs.hal.science/halshs-01368761v1>

Submitted on 19 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

les cahiers
d'ADIAMOS

NUMERO TROIS — 1^{er} SEMESTRE 2003

**REGARDS SUR
LE COMMUNISME
EN BOURGOGNE
AU XX^e SIÈCLE**

Textes réunis par Stéphane PAQUELIN,
doctorant à l'université de Bourgogne

SOMMAIRE

PREFACE Jean Vigreux	P.5
-------------------------	-----

Des organisations et des hommes

SOCIALISTE OU COMMUNISTE ? RETOUR SUR LE CHOIX DES SOCIALISTES DE MONTCEAU-LES-MINES, LE CREUSOT ET CHALON-SUR-SAONE AU CONGRES DE TOURS Philippe Péchoux	P.7
CGTU ET PCF EN SAÔNE-ET-LOIRE Morgan Poggioli	P.19
LE PARTI COMMUNISTE EN SAONE-ET-LOIRE SOUS LA IV ^È REPUBLIQUE Jean François Poujeade	P.33
LES SOUBRESAULTS DE LA FEDERATION DE L'YONNE DE 1947 A 1952 Jérôme Sinot	P.51

Territoires, parcours et diffusion

LES SUFFRAGES COMMUNISTES EN SAONE-ET-LOIRE PAR LES CARTES	P.63
L'IMPLANTATION DU PARTI COMMUNISTE DANS LA NIEVRE ENTRE LIBERATION ET GUERRE FROIDE Stéphane Paquelin	P.69
CULTURE POLITIQUE ET RAPPORTS AUX TERRITOIRES : LE CAS DU PCF EN SAÔNE ET LOIRE Jean Vigreux	P.85
TROIS PARCOURS SYNDICALISTES ET COMMUNISTES Stéphane Paquelin, Jean Vigreux	P.95
LA PRESSE COMMUNISTE EN COTE-D'OR DE 1921 AUX ANNEES 50 Christian Beuvain	P.109
BIBLIOGRAPHIE Jean Vigreux	P.137

les cahiers d'ADIAMOS
19, rue Maxime Guillot, 21300 CHENÔVE.

Comité de rédaction :
Stéphane Gacon, Thierry Hohl, Stéphane Paquelin, Jean Vigreux.

ISSN en cours.

La mise en forme de ce cahier a été assurée par Stéphane Gacon.

sur l'articulation entre un accident pluriel, électoral et syndical dégagé en son temps par Annie Kriegel ne résiste pas au rythme des traditions locales.

Pour autant l'internationalisme est souvent le révélateur des pesanteurs et des espoirs d'un mouvement ouvrier certes divisé sur la direction à suivre, mais marchant vers un même projet de transformation radicale de la société. ■

Philippe PÉCHOUX

CGTU ET PCF EN SAÔNE-ET-LOIRE

Pour ce numéro des *Cahiers d'ADIAMOS* sur le communisme en Bourgogne, l'article proposé tentera de comparer la situation de la CGTU et du PCF dans le département de la Saône-et-Loire et d'établir les liens qui unissent ces deux organisations.

En effet, la CGTU, syndicat communiste constitué en 1922 après une scission survenue au sein de la CGT, est un bon exemple pour l'étude de la pluralité de l'engagement. De la CGTU au Parti Communiste, du parti au syndicat, quelles sont véritablement les passerelles qui relient ces deux organisations ?

Loin des raccourcis, il s'agira de voir, à l'échelle locale, leurs réalités, celle de leurs militants et de leur engagement.

Pour approcher la question de cet engagement pluriel, ont été retenus trois axes. La situation du PCF et de la CGTU, leur genèse, seront d'abord présentés. Elle sera suivie d'une exploration des implantations, des structures et des modes d'action de ces organisations dans le département. Enfin dans une troisième partie une approche par la prosopographie de ces militants sera esquissée afin de mettre en lumière la réalité de ce double engagement. Dans cette dernière partie seront distingués les dirigeants des militants dits « de base ». Enfin un point sur les spécificités du syndicat Unitaire de Saône-et-Loire et en particulier la mise en place d'un front unique dès 1931 viendra clore ce propos.

Les deux organisations en Saône-et-Loire

Dès les premières années après l'entrée en guerre de la France, la Saône-et-Loire est un département où les opposants à la direction confédérale de la CGT et à celle de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) sont nombreux

et actifs. Qu'elles viennent de Georges Bras, député socialiste du Creusot, considéré comme le « quatrième kienthalien »¹ ou de Marie Guillot, syndicaliste enseignante et féministe, les attaques contre les orientations socialistes et syndicales sont vives, en particulier sur la participation à l'Union Sacrée².

De nombreux ouvrages de propagande sont distribués comme la brochure de Zimmerwald à Givry ou L'Internationale au sein de la section socialiste du Creusot³, de plus le département compte 200 adhérents au Comité pour la Reprise des Relations Internationales, en 1917⁴, ce qui prouve que la propagande pacifiste et antimilitariste a un réel impact.

Certaines sections socialistes de Saône-et-Loire, attirées par la révolution bolchevique, puis par la création de l'Internationale Communiste en 1919, appartiennent au courant minoritaire, celles de Mâcon et du Creusot en font partie.

Durant l'année 1920, le courant favorable à l'adhésion à la Troisième Internationale s'amplifie. Le congrès de la Fédération SFIO de Saône-et-Loire de décembre 1920 à Chagny illustre cette évolution. Alors qu'au congrès du 15 janvier, les délégués se prononcent contre la motion de la Gironde, favo-

1. Sept mois après celle de Zimmerwald, la conférence pacifiste, défaitiste et internationaliste de Kienthal (24-30 avril 1916) réunit les minoritaires socialistes et syndicalistes des différents pays belligérants dont Lénine. La France y fut représentée par trois députés socialistes : Blanc (Vaucluse), Brizon (Allier) et Raffin-Dugens (Isère). Georges Bras défendait si vigoureusement les idées développées lors de cette rencontre qu'il hérita du surnom indiqué plus haut.

2. Dans une lettre, datée du 29/12/1914, adressée à Pierre Monatte, Marie Guillot estime que « la CGT aura besoin d'une forte purge » et gémît « sur la nouvelle mentalité socialiste ». J.-W. DEREYMEZ, « Autour de quelques lettres de Marie Guillot », *Milieux*, Le Creusot, n° 15-16, 1983, p. 63.

3. A. GOIRAND, *La Scission syndicale de 1921 dans les villes de Chalon, Montceau et le Creusot*, mémoire de maîtrise, S. WOLIKOW [dir.], université de Bourgogne, Dijon, 1992.

4. J.W.DEREYMEZ, « Autour de quelques lettres de Marie Guillot », *Milieux*, Le Creusot, n° 15-16, 1983, p. 67.

nable à l'IC, au congrès de décembre ils l'acceptent à 71,4 %¹.

Après le congrès de Tours et la scission entre la « vieille maison » et la nouvelle Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC), la fédération de Saône-et-Loire se réunit le 6 février 1921. Mille cinq cents militants passent à la SFIC tandis que seulement trois cents restent à la SFIO. La Saône-et-Loire bascule donc, à une large majorité, dans le camp communiste².

Sur le plan syndical, l'implantation cégétiste est forte. Là encore les opposants à la direction sortante sont nombreux et se manifestent dès 1916, au congrès de l'Union Départementale à Chagny.

Par la suite ils s'organisent au sein des Comités Syndicalistes Révolutionnaires de Pierre Monatte et de Marie Guillot. Ces comités, selon leurs créateurs, visent à « préparer des cadres révolutionnaires dans toutes les fédérations » afin de « renverser l'équipe dirigeante de la CGT [...et de] replacer le mouvement syndical dans sa voie, c'est à dire une orientation révolutionnaire rejetant la collaboration de classes »³. Le premier de ces CSR créé dans le département, est celui des Enseignants de Saône-et-Loire au début de l'année 1920. Un an plus tard des comités locaux existent dans pratiquement toutes les villes ouvrières du département — Saint-Léger-sur-Dheune, Chalon-sur-Saône, Autun, Epinac, Mâcon, Montceau les Mines et Digoïn — et sont organisés au sein du comité départemental des CSR⁴. Le poids de ces CSR est si fort

1. A. Goirand, *La Scission syndicale de 1921 dans les villes de Chalon, Montceau et le Creusot*, mémoire de maîtrise, S. WOLIKOW [dir.], université de Bourgogne, Dijon, 1992.

2. P. PECHOUX, *Aux origines du communisme en Saône-et-Loire*, mémoire de maîtrise, S. WOLIKOW [dir.], université de Bourgogne, Dijon, 2001.

3. J.W.DEREYMEZ, « Autour de quelques lettres de Marie Guillot », *Milieux*, Le Creusot, n° 17, 1983.

4. A. GOIRAND, *La Scission syndicale de 1921 dans les villes de Chalon, Montceau et le Creusot*, mémoire de maîtrise, S. WOLIKOW [dir.], université de Bourgogne, Dijon, 1992.

qu'au congrès de l'Union Départementale CGT du 3 juillet 1921, les minoritaires gagnent la direction de l'UD. Marie Guillot en devient secrétaire et est appointée comme permanente¹.

Après la scission en décembre 1921 entre la CGT et la CGTU (Unitaire, pour marquer le refus des exclusions dont certains avaient été victimes), trente-trois syndicats, sur les cinquante-six que compte le département, autrement dit près des deux tiers, rejoignent la nouvelle centrale. L'Union Départementale de Saône-et-Loire passe donc aux mains des Unitaires. Ce cas de figure est remarquable puisque la majorité des scissions, au plan départemental, se sont effectuées en faveur des confédérés, les Unitaires ne remportant que les unions des régions parisienne, lyonnaise et marseillaise, les plus industrialisées².

Ainsi le département opte, dans les deux cas (politique et syndical), pour les organisations les plus radicales. Mais d'autres similitudes, géographiques notamment, existent. Les bastions Unitaires du département³, Autun (syndicats du meuble, du bâtiment et des cheminots), Chalon-sur-Saône (syndicats des verriers, des métallurgistes, du livre, de la chapellerie, des boulangers et des cheminots), Epinac et Saint-Léger-sur-Dheune (syndicats des mineurs), Digoïn (syndicats des céramistes, des potiers et des cheminots), Mâcon (syndicats de la métallurgie et des cheminots), Chagny (syndicat de cheminots), Montchanin (syndicat de cheminots), Montceau-les-Mines (syndicats du bâtiment, de la métallurgie, des mineurs, du livre et des cheminots) sont aussi, dans la plupart des cas, des circonscriptions où les communistes obtiennent leurs meilleurs résultats électoraux.

L'exemple le plus frappant est celui de Montceau-les-Mines. Jusqu'en 1925 le syndicat Unitaire des mineurs est

1. *La Vie Ouvrière*, 6 juillet 1921.

2. M. DREYFUS, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 125.

3. M. POGGIOLI, *La CGTU en Saône-et-Loire*, mémoire de maîtrise, S. WOLIKOW [dir.], université de Bourgogne, Dijon, 1999.

assez faible. Aux élections législatives de 1924, la liste du Bloc Ouvrier et Paysan récolte moins de 0,5% des voix. En 1926 le syndicat se développe, il compte alors 497 membres, autant que son concurrent confédéré et reste stable jusqu'en 1928. Cette même année la liste communiste obtient entre 14 et 26,75%, soit la proportion la plus haute du département avec Epinac, Chagny, Chalon-Nord et Digoïn. Autun et Saint-Léger restant derrière avec des résultats variant entre 9 et 14 %¹.

Il est donc indéniable qu'une corrélation existe entre Unitaires et communistes, mais il ne faudrait pas tenter de mettre un sens unique à cette relation, il est impossible de dire qui, du syndicat ou du parti, permet le développement de l'autre. Comme les travaux de Jean Charles tendent à le montrer², on peut considérer que les deux organisations sont complémentaires. Cette symétrie se retrouve d'ailleurs dans d'autres domaines.

Deux organisations jumelles

Il convient tout d'abord de mettre en évidence le parallélisme des structures. L'Internationale Syndicale Rouge est liée à l'Internationale Communiste dès sa création de façon plus ou moins étroite. L'article 11 des statuts de cette dernière préconisant la liaison organique entre l'ISR et l'IC ayant été supprimé, à la demande de la CGTU, mais remplacé par une liaison circonstancielle.

La question des rapports entre Parti et syndicat alimente d'ailleurs les débats pendant de nombreuses années entre communistes et anarcho-sindicalistes au sein de la CGTU, la subordination du mouvement syndical au Parti Communiste

1. A. BLETON-RUGET, « Comportements et espaces électoraux : l'exemple du département de la Saône-et-Loire (1906-1956) », *Voter et élire à l'époque contemporaine*, Dijon, EUD, 1999, p. 157-203.

2. Entre autres J. CHARLES, *Syndicalisme révolutionnaire français et communisme international 1920-1923*, in S. WOLIKOW [dir.], *Proletaires de tous les pays unissez-vous ?* Dijon, EUD, 1993, p. 129-132.

étant voulue par Moscou et vivement combattue par les anarchistes, fervents défenseurs de l'indépendance et de la Charte d'Amiens. Mais en 1923, les statuts de l'ISR sont révisés dans le sens d'un rapprochement avec l'IC.

C'est une première étape dans le processus de subordination qui va s'opérer dès 1924 et ce, pendant plusieurs années. Lors du cinquième congrès de la Troisième Internationale une nouvelle orientation est adoptée : la bolchevisation. En effet après les échecs des différentes révolutions, en Allemagne en particulier, on décide d'appliquer partout la « méthode russe », la seule ayant permis la victoire de la Révolution. Le but est donc d'arriver à des partis homogènes, centralisés et monolithiques. Mais l'IC s'intéresse aussi aux syndicats. Elle préconise la réorganisation des structures syndicales sur la base des branches industrielles et des entreprises et encourage l'organisation de fractions communistes au sein des syndicats, afin d'en prendre la direction.

En Saône-et-Loire, la mise en place des cellules, considérées comme des « meetings d'agitation communiste et révolutionnaire », commence en décembre 1924. Au Creusot, quand est décidée la formation des cellules Bouvier et Schneider, les membres du Parti Communiste ne sont pas les seuls à y participer puisque le syndicat Unitaire des métaux y prend également part. Le projet politique est ainsi discuté et réalisé avec les militants syndicaux¹. De plus la structure des cellules ressemble à celle des sections syndicales. En 1926, par exemple, il y a 16 cellules dans le rayon communiste de Chalon-sur-Saône. Plus de la moitié d'entre elles sont implantées sur des sites où se trouve déjà une section syndicale Unitaire comme à la gare ferroviaire ou à la verrerie Saint-Gobain². Sachant que sections syndicales et cellules politi-

1. Archives départementales de Saône-et-Loire (ADSL), M 263 : Rapport de police du Creusot au préfet, 8/1/1925.

2. ADSL, M 316 : Rapport de police de Chalon-sur-Saône au préfet, 15/8/1926.

ques « tiraient sur la même corde »¹, la frontière entre les deux est difficile à discerner, souvent d'ailleurs les deux fusionnent, même si ce n'est pas le cas en Saône-et-Loire.

La bolchevisation du PCF entraîne donc un parallélisme des structures de base, puis avec l'application de ce même mot d'ordre pour la CGTU, cette symétrie va se retrouver jusqu'au sommet. En effet, à la suite du troisième congrès de la CGTU en 1925, une véritable politique de restructuration est mise en place afin de se conformer aux critères voulus par Moscou. Les anciennes structures disparaissent pour faire place à une organisation simplifiée grâce à une diminution du nombre de fédérations et d'unions. Le processus de bolchevisation de la CGTU entraîne la suppression des Unions Départementales au profit d'Unions Régionales. En 1926, la Saône-et-Loire est rattachée à la Sixième Union Régionale Lyonnaise². Cette région économique est identique à la région politique du parti, la fédération communiste de Saône-et-Loire y étant également rattachée. Désormais, de la base au sommet, les structures du syndicat et du parti sont similaires. Après la recréation de l'Union Régionale de Saône-et-Loire en 1933³, Unitaires et communistes du département, se sont encore partagé la même Région.

La gémellité des deux organisations ne se cantonne pas aux structures mais touche également à la stratégie politique choisie. La CGTU signe avec le PCF le premier accord circonstanciel dans le cadre de la lutte contre l'occupation de la Ruhr en 1923. Cet accord devient permanent et la formule de direction unique des grèves est lancée, l'action est désormais commune. La CGTU est d'ailleurs la seule centrale syndicale à participer à la conférence d'Essen et à signer, avec sept partis communistes, le manifeste « contre la paix de rapine de

1. Propos recueillis lors d'un entretien (16/1/1999) avec Camille Vaillot, ancien mineur et syndiqué Unitaire de Saint Vallier (bassin houiller de Montceau-les-Mines).

2. *La Vie Ouvrière*, 23 juin 1926.

3. Archives de l'ISR, 544/3/913 : Séance du bureau exécutif de l'ISR, 31/5/1933.

Versailles et pour la lutte contre l'imminente occupation de la Rhur ». Conférences et meetings communs sont organisés par le PCF et la CGTU. En Saône-et-Loire, l'Association Républicaine des Anciens Combattants y est également associée¹.

La guerre du Rif, en 1925, permet à la CGTU et au PCF de montrer et d'affirmer leur unité. Tous deux réclament la cessation des hostilités et la paix immédiate avec les Rifains. Cette campagne d'agitation donne lieu à un appel à une grève générale de 24 heures le 12 octobre 1925, la première grande grève politique d'après guerre. C'est un échec. Par exemple, à Chalon-sur-Saône, il n'y a que quatre vingt grévistes sur les deux mille ouvriers que compte la ville². Cette absence de réussite est due à un problème de stratégie. Le mouvement dépasse de beaucoup le cadre de l'organisation syndicale et n'entraîne que les convaincus : les communistes, mais pas les syndicalistes. Cette grève, purement politique et subordonnée au parti, révèle néanmoins une unité d'analyse entre Unitaires et communistes.

Ce rapprochement est définitivement scellé avec la nouvelle orientation de l'IC de 1929 : « classe contre classe », où l'on assiste à une fusion des hommes et des organismes. Dès lors il est très difficile de discerner l'activité syndicale du PCF et l'activité générale de la CGTU. Au cinquième congrès de la centrale Unitaire, qui a lieu en septembre 1929, l'IC et l'ISR exigent une affirmation définitive de la subordination du syndicat au parti. La CGTU reconnaît alors officiellement le rôle prédominant du PCF qu'elle considère comme « seul parti du prolétariat de la lutte de classes révolutionnaires [...] seule avant garde prolétarienne dirigeante du mouvement ouvrier »³.

De ce fait la CGTU se place sous la direction du Parti Communiste, elle n'est plus qu'une annexe syndicale qui

1. M. POGGIOLI, *La CGTU en Saône-et-Loire, op. cit.*, p. 28.

2. ADSL M 295 : rapport de la préfecture de Mâcon au ministère de l'intérieur, 12/10/1925.

3. M. DREYFUS, *Histoire de la CGT, op. cit.*, p. 136.

participe à ses côtés aux batailles électorales, qui a les mêmes points de vue, les mêmes analyses politiques. Si bien que, quand le PCF lance sa première « journée rouge », le 1^{er} août 1929, pour protester « contre les menées impérialistes et la préparation de la guerre contre l'URSS », la CGTU se joint à l'appel dans *L'Humanité* du 31 juillet. Malgré les échecs successifs (on compte moins de 1% de grévistes en Saône-et-Loire en 1929 et 0% en 1932), cette manifestation est reconduite jusqu'en 1933¹.

En 1930, la CGTU reprend le mot d'ordre de grève politique de masse à l'occasion du premier mai, le discours de la CGTU est désormais le même que celui du PCF, et en particulier sur le social fascisme. Les deux organisations deviennent similaires, les organismes ont pratiquement fusionné, les structures sont identiques, à l'instar de la vision politique ou du mode d'action. Une véritable toile d'araignée se tisse entre le PCF et la CGTU. En 1931, Frachon, responsable des questions syndicales au Parti Communiste passe au secrétariat de la CGTU tandis que Gitton, secrétaire de la CGTU, passe au secrétariat du PCF, un quasi chassé-croisé particulièrement révélateur.

Les acteurs

Les dirigeants nationaux des deux organisations sont les mêmes mais qu'en est-il au plan local ? Pour cette étude il faut différencier deux cas : les cadres et les militants. Pour les dirigeants locaux le constat est pratiquement identique à celui de la direction nationale, beaucoup sont communistes avec des responsabilités plus ou moins élevées au parti. Quelques exemples suffiront à illustrer la situation² :

– Théodore Vielle, secrétaire du syndicat des cheminots de Montchanin, fondateur de l'Union Locale Unitaire de

1. M. POGGIOLI, *La CGTU en Saône-et-Loire, op. cit.*, p. 59-61.

2. Biographies extraites du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*.

Montchanin, membre de la Commission Administrative de l'Union des syndicats unitaires du réseau PLM au Congrès d'Alais du 7 mai 1926, était également secrétaire régional du PCF.

– Pierre Mansot, était chef du rayon communiste de Mâcon et fut élu membre de la commission administrative de l'Union des syndicats unitaires de Saône-et-Loire, au congrès de Chagny, le 28 juin 1925, il était également secrétaire du syndicat des cheminots de Mâcon.

– Lapertot, le secrétaire de l'Union Départementale Unitaire en 1924, était aussi secrétaire de la fédération du PCF de Saône-et-Loire.

– Victor Ponsot, fut secrétaire du syndicat Unitaire illégal des PTT, membre du bureau de la région lyonnaise du PCF, candidat aux élections municipales en 1925 à Chalon-sur-Saône, aux législatives de 1924, 1928 et 1932, secrétaire du rayon communiste de Chalon-sur-Saône et secrétaire de la Bourse du Travail de cette même ville.

– Marcel Messeau, secrétaire du syndicat Unitaire départemental de l'Enseignement, secrétaire de l'union locale de Montceau-les-Mines, faisait aussi partie du comité de section de Chalon-sur-Saône.

– Jean Marie, secrétaire du syndicat Unitaire des mineurs d'Épinac fut candidat sur la liste du Bloc Ouvrier et Paysan aux élections législatives de 1924.

A partir de 1924 et de la bolchevisation, on assiste aussi à des parachutages de personnes étrangères au département comme Edmond Ginestet, d'Orléans, permanent au PCF, nommé secrétaire du syndicat Unitaire du Creusot.

Ainsi les cadres Unitaires départementaux sont dans leur quasi-totalité adhérents au Parti Communiste. Il faut signaler que certains personnages de premier ordre se sont rapidement opposés à cette subordination du syndicat. Nous pensons en particulier à Marie Guillot, syndicaliste révolutionnaire, qui

fut secrétaire confédérale de la CGTU de 1922 à 1924, et à Jean Aulas, tous deux membres du syndicat Unitaire de l'Enseignement du département et appartenant à la tendance « l'opposition unitaire », qui ont combattu la subordination de la CGTU au PCF, même si, en Saône-et-Loire, l'emprise politique a lieu dès 1924¹.

Sur les 26 dirigeants locaux (personnes ayant eu des responsabilités dans un syndicat Unitaire) répertoriés dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français*, 17 sont communistes avec la plupart du temps des fonctions au parti.

En ce qui concerne les militants dits « de base », la situation est plus hétérogène et moins simple à analyser. En effet pour la plupart d'entre eux nous n'avons aucun renseignement, pas même leurs noms. Nous ne pouvons faire que des hypothèses en s'appuyant sur des faits avérés. On peut alors distinguer, sans trop se tromper, deux catégories de militant : les communistes, les sympathisants.

Pour la première catégorie le *Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Français* est, là encore, notre principale source.

Les rares militants connus sont communistes. La situation paraît logique puisque tout membre salarié du PCF a pour obligation de se syndiquer. Il le fait alors en adhérant à la CGTU puisqu'elle devient la branche syndicale du parti.

Pour ce qui est des autres militants, en se référant aux propos de Camille Vaillot² et aux chiffres qui montrent que la centrale syndicale compte plus d'adhérents que le parti politique, aussi bien au niveau local que national, on peut logiquement en déduire que tous les militants ne sont pas communistes, mais sympathisants. Il semble qu'ils soient, au moins aussi nombreux, si ce n'est plus, que les communistes au sein

1. S. LISZEK, *Marie Guillot, de l'émancipation des femmes à celle du syndicalisme*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 253.

2. Entretien du 16 janvier 1999 avec l'intéressé.

des syndicats Unitaires. Leur engagement y est alors motivé par un radicalisme qu'ils estiment ne pas retrouver à la CGT. Cette vision est d'ailleurs partagée au-delà du cercle des adhérents et les élections des délégués mineurs en sont un parfait exemple. En 1932, sur les quatre circonscriptions principales du bassin houiller de Montceau-les-Mines, alors que le syndicat Unitaire est au plus bas, ses candidats totalisent 533 voix contre 471 pour la CGT¹. L'audience des militants CGTU, dans ce fief réformiste, est réelle ; pour les mineurs, les Unitaires sont plus aptes à les défendre que les confédérés, car plus revendicatifs. Les résultats de 1935, qui sont du même ordre, confortent cette hypothèse.

Enfin on peut se demander si la CGTU a pu servir de base de recrutement pour le Parti Communiste. La réponse, sans être formelle faute de sources, paraît pourtant négative. S'il y a de fortes chances que certains aient adhéré au Parti Communiste après avoir été syndiqués à la CGTU, sans pour autant pouvoir donner de chiffre, il est peu probable que le syndicat Unitaire ait pu être considéré comme un vivier.

En effet, quand la ligne de la CGTU devient politique, à partir de 1929, le nombre d'adhérents connaît une chute vertigineuse, ce qui démontre que les militants n'ont pas approuvé le rapprochement avec le PCF ainsi que la ligne politique et sectaire qui l'accompagnait. La majorité d'entre eux, n'étant pas communiste, préfère se retirer : de 4 445 membres en 1926, l'Union Départementale Unitaire de Saône-et-Loire n'en compte plus que 1 300 en 1933². Ainsi le passage du syndicat au parti est loin d'être aussi logique que le trajet inverse, du parti au syndicat. Il faut donc bien faire la différence entre les dirigeants locaux, pratiquement tous communistes, et les militants, non communistes dans leur majorité.

De plus il est nécessaire de rappeler que la CGTU n'a pas été qu'un organe du PCF sans autonomie ni libre arbitre

1. H. LOUIS, *De 1931 à 1936, le mouvement ouvrier dans le bassin minier de Blanzay*, Besançon, Mémoire de maîtrise, 1993, p. 48.
2. M. POGGIOLI, *La CGTU en Saône-et-Loire*, op. cit.

puisqu'en Saône-et-Loire, à partir de 1931, les syndicats CGTU du département mettent en place une démarche unitaire à contre pied de la ligne « classe contre classe ». Comités de défense des chômeurs réunissant Unitaires et confédérés, comités mixtes (CGT, CGTU, Autonomes) de défense du personnel enseignant de Saône-et-Loire, premiers mai unitaires et comités d'action pour lutter contre la guerre et le fascisme sont autant d'illustrations d'une politique locale de Front Unique large, prémices au Front Populaire, distincte du programme national reléguant réformistes, confédérés et socialistes au même plan que les fascistes³.

Cette démarche est d'ailleurs reprise par Pierre Mansot, secrétaire du rayon communiste de Mâcon, qui décide d'inviter la section socialiste afin de participer à un comité d'action unitaire pour lutter contre la guerre et la bourgeoisie en mars 1933².

Ainsi l'alliance avec les confédérés et les autonomes montre que les Unitaires du département ont su faire preuve d'ouverture dans une période de repli sectaire sur le plan politique³.

C'est seulement en 1934, en réaction aux manifestations violentes des ligues d'extrême droite du 6 février, que la marche vers l'unité sera reprise à une échelle nationale afin de lutter contre le fascisme. Dans cette nouvelle ère de Front Populaire, l'unité d'action est désormais le seul mot d'ordre, puis, poussée par sa base et par les demandes incessantes des Unitaires, la direction de la CGT finira par accepter l'idée d'unité organique.

Cette dernière se réalise lors du congrès de réunification nationale de Toulouse qui se déroule du 2 au 5 mars 1936 (trois mois avant la victoire du Rassemblement Populaire) où

1. M. POGGIOLI, *La CGTU en Saône-et-Loire*, op. cit., p. 68-72.
2. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, CD-ROM.
3. Voir également sur ce thème J. VIGREUX, *Waldeck Rochet. Une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000.

Unitaires et confédérés se retrouvent, après quinze années de séparation, au sein d'une même organisation : la CGT unique.

En Saône-et-Loire le congrès de fusion a lieu trois mois plus tôt, le 12 janvier à Chalon-sur-Saône. La nouvelle Union Départementale unifiée rassemble alors dix unions locales, quarante huit syndicats et environ cinq mille membres. Avec la ruée syndicale qui accompagne le mouvement de grèves de mai-juin¹, ce chiffre passe à trente cinq mille dès le mois d'octobre².

Cette étude tend donc à montrer qu'il est dangereux d'avoir une vision monolithique de la CGTU, qui, en faisant l'économie d'une approche par le local, peut conduire à des raccourcis simplistes en assimilant communistes et Unitaires, sans faire aucune distinction. Ce genre de constat est éloigné de la réalité de l'organisation et de ses militants : le centralisme démocratique a aussi ses failles et ne pas les étudier consiste à nier la pluralité des engagements qui l'habitent. ■

Morgan POGGIOLI

1. Plus d'une centaine auront lieu dans le département.
2. M. POGGIOLI, *La CGTU en Saône-et-Loire, op. cit.*, p. 97-98.

LE « CADRE » COMMUNISTE FEDERAL, REFLET DU PCF ?

LE CAS DE LA SAÔNE-ET-LOIRE DE 1945 A 1958

La rédaction d'un article est un exercice frustrant car il consiste souvent à résumer des idées dont on aurait aimé qu'elles soient plus développées. Le présent ne déroge pas à la règle¹. Il s'agit donc uniquement d'une approche de « l'appareil fédéral », c'est-à-dire du secrétariat et bureau fédéral, organes dirigeants, et du comité fédéral, organe qui a un rôle plus représentatif². L'accent est mis sur l'appareil fédéral car il donne une bonne image de ce qu'est une fédération même si, au bout du compte, il renseigne peut-être plus sur l'image qu'elle veut donner que sur sa réalité sociologique. Si le comité fédéral doit effectivement tenir un rôle de représentation, l'appareil fédéral, au sens large, c'est-à-dire l'engagement au plus haut niveau de responsabilités fédérales reflète-t-il la réalité de l'engagement à la base, d'un point de vue sociologique ? C'est à cette interrogation que nous tenterons ici d'apporter une réponse³.

Dans un premier temps, nous présenterons en quoi la période qui s'ouvre en 1945 est une période fondatrice, notamment en ce qui concerne le renouvellement des militants communistes. Nous tenterons ensuite de cerner l'émergence du cadre d'après-guerre en nous demandant dans quelle me-

1. Pour plus d'informations sur le PCF en Saône-et-Loire pendant cette période, je renvoie à mon mémoire de maîtrise : J.-F. POUJEADE, *La fédération communiste de Saône-et-Loire de 1945 à 1958*, mémoire de maîtrise, S. WOLIKOW [dir.], université de Bourgogne, Dijon, 1999.

2. Les différentes sections du département et les organisations de masses, CGT, UJRF (Union de la Jeunesse républicaine de France) qui redevient JC (Jeunesses Communistes) en 1956, UFF (Union des Femmes Françaises), ARAC (Association républicaine des Anciens Combattants) voire Secours Populaire y sont généralement représentées.

3. Le manque de données en ce qui concerne l'adhésion à la base est le principal obstacle à cette entreprise.